

Le petit Moustérien

2020

n°13

Moustériennes, Moustériens,

Ce bulletin communal a été réalisé par la nouvelle équipe municipale, en effet, les élus du scrutin du 15 mars 2020 sont entrés en fonction le 18 mai et ont été installés le 23 mai. C'est l'ancienne équipe qui a dû œuvrer avec la prolongation de la durée de son mandat compte tenu de la crise sanitaire COVID 19 et ce n'est qu'au mois de mai que les nouveaux élus ont pu se mettre au travail.

Cette année 2020 aura été difficile pour tous et notamment pour les personnes isolées. Elle aura été une année avec peu de manifestations et une énergie réservée au quotidien des habitants et au maintien des services municipaux.

Vous retrouverez, comme à l'accoutumé, le bilan annuel de chaque président d'association dans votre journal.

Nous avons pu constater que l'entraide s'est mise en place lors des périodes les plus difficiles et que des bénévoles ont cousu des masques pour tous. Merci à tous ceux qui ont pris soin de leur voisinage ; un mot, une assistance, un sourire sont autant de gestes apaisants dans ces moments d'anxiété.

L'école a dû suivre les protocoles divers et les enfants qui rencontraient les aînés lors de leur goûter de Noël dans la salle polyvalente, ont fait un dessin individuel qui a été remis aux bénéficiaires de la commune, dans les colis de fin d'année. Je les en remercie ainsi que les enseignantes et ATSEM pour cette belle initiative.

Les travaux engagés par la précédente équipe municipale étant en grande partie terminés, le conseil municipal a décidé l'achat d'une scène démontable pour finir la mise en conformité accessibilité. L'ancienne scène a été démontée et l'emplacement a été adapté, par un groupe d'élus, afin de pouvoir y insérer la nouvelle qui est également modulable suivant les besoins. Une demi-journée de travaux d'intérêt communal a également pu se faire le 5 décembre avec plusieurs équipes restreintes.

Pour 2021, la commune a déposé les dossiers de subventions pour la pose d'une bâche incendie sur le secteur de « Sissac », dernier point du programme établi, et pour l'agrandissement du cimetière. De plus, une procédure de reprise de concessions abandonnées a été engagée. Le vieux portail du cimetière a également été remplacé.

Merci à notre personnel communal qui a su s'adapter aux dispositions gouvernementales.

Bravo à la solidarité retrouvée. Continuons de soutenir nos producteurs et commerçants locaux car nos ressources existent près de chez nous.

Dans l'espoir que 2020 ne soit plus qu'un triste souvenir et que l'avenir s'éclaircisse enfin pour tous, je vous crie :

Adieu 2020. Bonjour 2021. Bonne année à tous.

Claudine EON

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Claudine Eon
Maire



Bruno Karsenti
1^{er} adjoint



Patrick Crouzet
2nd adjoint



Jean-Claude Blouet
3^{ème} adjoint



Marie Brunetaud



Vincent Chamboulive



Serge Costella



Romain Eyguère



Max Michel



Evanie Palu



Françoise Sacchet

COMMISSIONS COMMUNALES 2020-2026

3 DT + 3 DS

DT : Délégué titulaire
DS : Délégué suppléant

		BATIMENTS COMMUNAUX	CEREMONIES FETES ASSOS	CHEMINS COMMUNAUX	CIMETIERE	COMMISSION APPEL D'OFFRES	ENVIRON- NEMENT	FLEURS	JOURNAL PRESSE SITE INTERNET	OTPL : office de tourisme	ECOLE	SALLE	LOGEMENT COMMUNAL
BLOUET	Jean-Claude		X	X	X		X	X					
BRUNETAUD	Marie-Louise		X					X		X		X	
CHAMBOULIVE	Vincent		X <i>(musique)</i>	X		DS	X		X				
COSTELLA	Serge	X	X			DT		X					
CROUZET	Patrick		X	X		DS							
ÉON	Claudine		X		X	Présidente							
EYGUIERE	Romain	X	X			DT							
KARSENTI	Bruno		X	X		DT			X		X	X	X
MICHEL	Max	X	X <i>(musique)</i>	X									
PALU	Evanie		X				X				X		
SACCHET	Françoise		X			DS							
Hors conseil municipal			Mmes Daurios + Guéry + Sauviac					Mme Daurios			M. Blouet Guy	Mme Daurios	

DELEGUE(E)S REGROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX 2020-2026

		1 DT+1DS	2DT	1 DT+1DS	2DT+2DS	1 DT+1DS	2DT+1DS	2DT+2DS	1 DT+1DS	1 DT+1DS	
		CCPL	CHENIL	EAU 47	Territoire Energie 47 Électricité (SDEE)	SITE MIRAMONT Transports scolaires	SIVOM DURAS Transports scolaires	SIVU VALLEE DU DROPT RPI	SYND. MIXTE DROPT AVAL EPIDROPT	SCOT Urbanisme	Correspondant et/ou référent
BLOUET	Jean-Claude		DT								
BRUNETAUD	Marie-Louise				DS		DS	DS			Sécurité routière
CHAMBOULIVE	Vincent					DS	DT				
COSTELLA	Serge			DS	DT						
CROUZET	Patrick								DT		Ambroisie
ÉON	Claudine	DT						DT		DS	
EYGUIERE	Romain			DT	DT					DT	
KARSENTI	Bruno	DS			DS						Défense
MICHEL	Max		DT								
PALU	Evanie							DT	DS		Agriculture
SACCHET	Françoise					DT	DT	DS			

CORRESPONDANT : Sécurité routière + ambroisie + agriculture + défense

* Vote du budget primitif 2020

Investissement

Dépenses : 150 220 € (Reste à réaliser : 27 050)

Recettes : 150 220 € (Restes à réaliser : 6 302)

Fonctionnement

Dépenses : 349 743 €

Recettes : 391 393 €

* Achat d'un lecteur de puce électronique.

* Départ de la locataire et travaux à faire au logement communal.

* Vote des tarifs de repas 2020-2021 à la cantine : 2,50 € pour les enfants et 4,80 € pour les adultes.

* Horaire de la garderie à l'école de Moustier fixé à 18h pour uniformiser avec l'ensemble du SIVU.

* Acceptation des devis de l'entreprise BODET pour un montant de 4 066,80€ pour les travaux nécessaires à l'église (électricité et cloches).

* Acceptation du devis de l'entreprise MEFRAN pour l'achat d'une scène démontable pour la salle des fêtes d'un montant de 7 690,80€ (accessibilité).

* Maintien des tarifs et conditions de location de la salle des fêtes.

* Délibération de délégations au Maire.

* Renouvellement des contrats à durée déterminée et rémunérations (31h et 17h hebdomadaires).

* Tableau des emplois suite à l'avis du centre de gestion sur les suppressions.

* Demande d'avis du centre de gestion sur le régime indemnitaire de la commune.

* Commission communale des impôts directs.

* Demande de fabrication d'un hôtel à insectes.

* Décision de formation défibrillateur et extincteurs pour les élus, présidents d'associations et personnel.

* Remerciements aux bénévoles ayant fabriqué des masques en tissu pour la population, le 14 juillet à 18h

- 6 août :

* Autorisation signature bail avec nouveau locataire et prix du loyer.

* Convention maintenance des appareils de défense contre l'incendie par la SAUR.

* Modification des statuts de la communauté de communes du pays de Lauzun.

* Accord du conseil municipal pour la baisse des indemnités du Maire.

* Prise en charge du dossier du pont de la Venelle par monsieur Patrick CROUZET, via Epidropt.

* Autorisation du conseil municipal pour le choix du prestataire informatique pour le secrétariat de la mairie.

* Acceptation du devis pour la fabrication d'un hôtel à insectes.

* Achat d'un râtelier à vélos.

- 3 septembre :

* Refus de la collecte des déchets en porte à porte pour 2021.

* Instauration d'amendes concernant les dépôts sauvages ou non conformes de déchets.

* Acceptation du devis de l'entreprise VARAGO pour l'entretien des espaces verts de la commune.

* Avis sur les enquêtes publiques pour la gestion du bassin versant du Dropt Aval et pour la retenue du Lescourroux.

* Avis favorable pour le renouvellement du contrat d'assurance statutaire avec GROUPAMA.

- 1er octobre :

* Refus de transfert des polices spéciales à la communauté de communes du pays de Lauzun.

* Autorisation de signature du devis de l'entreprise DUPLAN pour la réfection de la douche du logement communal suite à un manque d'étanchéité.

* Autorisation de signature du devis d'aquitaine ferronnerie portails pour la réalisation d'un portail neuf pour le cimetière.

* Formation des élus.

* Adhésion à la convention document unique du CDG47.

- 5 novembre :

- * Rapports d'activité de TE47 (territoire d'énergie) et d'exploitation de l'éclairage public, année 2019.
- * Opposition au transfert de compétence automatique à la communauté de communes du pays de Lauzun concernant le Plan Local d'Urbanisme, les documents d'urbanisme en tenant lieu et les cartes communales.
- * Choix de l'entreprise EUROVIA pour les travaux d'écluses décalées afin de ralentir les véhicules route gallo-romaine, route Marguerite DURAS et route du Dropt.
- * Lancement d'une procédure de reprises des concessions en état d'abandon au cimetière communal.
- * Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour la mise en place d'une bâche « sécurité incendie » sur le secteur Sissac.
- * Délibération de modification du régime indemnitaire RIFSEEP suite à avis du comité technique du CDG47.
- * Renouvellement de l'action auprès des personnes âgées de la commune par la remise d'un colis de Noël.
- * Octroi de chèques cadeaux d'une valeur de 50€ à chaque agent communal.
- * Organisation de la cérémonie du 11 novembre qui devra se faire en comité restreint (conseil municipal) à 9H30 et en présence de monsieur le Colonel BRODA et du porte drapeau représentants les anciens combattants.

- 3 décembre :

- * Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.
- * Urbanisme : signature de la convention pour l'instruction des demandes d'autorisations relatives à l'occupation et à l'utilisation des sols avec la communauté de communes du pays de Lauzun.
- * Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour l'agrandissement du cimetière.
- * Gestion des concessions dans le cimetière et des cases du columbarium.
- * Délibération modificative n°1 du budget communal 2020.
- * Achat du terrain pour l'implantation de la bâche incendie, secteur Sissac.
- * Création d'une commission pour la confection du bulletin communal annuel.
- * Ajout d'un dessin réalisé par les enfants de l'école dans les colis de Noël aux personnes âgées.

ECOLE JACQUES BABOT

Depuis la rentrée de septembre 2020, il y a quarante-six enfants à l'école : dix petits, quatorze moyens et onze grands et onze CP.

En décembre, les enfants ont préparé Noël en confectionnant des objets pour leur famille, en décorant leur classe et en écoutant de la musique festive.

De plus, ils ont préparé une petite surprise qui sera glissée dans les paquets de Noël pour les aînées de la commune.

Cette année, le Père Noël n'a pas pu venir voir les enfants à l'école mais il ne les a pas oubliés et leur a apporté du chocolat et des cadeaux pour leur classe.

Des places de cinéma ont aussi été achetées avec l'argent de la coopérative scolaire et nous espérons pouvoir nous en servir bientôt.

Maryvonne, la cuisinière de l'école, a préparé un bon petit repas pour les fêtes.



Nous vous souhaitons un très joyeux Noël et une excellente année 2021 !



On mange bien à la cantine !!!!!!! La Commune de Moustier s'est engagée depuis des années à proposer une restauration scolaire de qualité et ceci bien avant la loi Egalim obligeant les collectivités territoriales à introduire un minimum de produits bio et de qualité à compter de 2022. La cantine scolaire propose un menu dit « végétarien » une fois par semaine, utilise les produits locaux de préférences issus de l'agriculture biologique et génère peu de déchets

LES CÉRÉMONIES

Comme chaque année, Moustier a rendu hommage lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre aux soldats de la commune morts pour la France. Compte tenu du contexte, ces cérémonies se sont tenues à huis clos.

Ce sont les élus du conseil municipal précédent qui ont assisté à la cérémonie du 8 mai.



Les élus actuels, eux, se sont rassemblés pour la cérémonie du 11 novembre en présence du colonel BRODA représentant les anciens combattants et du porte drapeau Mr AUGÉY Bernard.



MERCI À NOS COUTURIÈRES !!

Cette année bien particulière a été une occasion de démontrer que moustériennes et moustériens se soutiennent. L'annonce du port obligatoire du masque a été synonyme de pénurie. Une équipe de quatre couturières bénévoles de Moustier s'est très rapidement mise au travail afin de pouvoir assurer à chaque habitant de la commune que des masques leur seraient fournis.

Nous avons donc remercié Mme Yvette Costella, Mme SAUVIAC Gilberte, Mme Suzy Michel et Mme Marie Willet au cours d'une cérémonie à huis-clos avec le conseil municipal à l'occasion du 14 juillet 2020. Des paniers gourmands ont été remis à chacune d'entre-elles pour le service rendu à la commune et à ses habitants.



PROJETS & TRAVAUX



TRANSFORMATION

SCÈNE SALLE DES FÊTES

C'est en début 2020, que l'idée de modifier la scène a été évoquée ; à ce moment-là, les événements culturels pouvaient encore avoir lieu ! le COVID-19 n'existait pas ... du moins pas chez nous !

L'idée initiale était de disposer d'une surface scénique un peu plus importante. C'est un des premiers sujets à avoir été mené à bien par la nouvelle équipe municipale.

Après analyses des divers besoins et informations recueillies dans la commune, le projet a finalement pris en compte trois idées majeures :

1. **Augmenter la profondeur de la scène à 4 m**
 - Suite aux retours d'expérience des précédentes utilisations, nécessité de disposer d'une scène un peu plus grande
2. **Intégrer une problématique de conformité d'accès aux personnes à mobilité réduite**
 - Un élévateur doit être à disposition pour accéder à une scène fixe.
3. **Intégrer une problématique de taille réduite de salle pour les LOTO**
 - Souhait des associations de Moustier de disposer d'un peu plus de surface d'accueil

C'est ainsi que le choix de démonter la scène existante a été fait, pour la remplacer par une scène démontable et modulable*. Celle-ci, répond aux 3 axes d'amélioration cités plus haut.

Ainsi, on peut aujourd'hui adapter la taille de la scène et de la salle, en fonction de l'évènement qui s'y déroule. Par exemple, les lotos pourront accueillir un maximum de tables en ne laissant qu'un petit promontoire pour le tirage. La scène pourra aussi être portée à son maximum de surface pour accueillir des spectacles plus imposants.

Notez que les coulisses ont aussi été refaites et les rideaux adaptés en taille à cette nouvelle configuration.

Attendons maintenant la fin du COVID pour découvrir enfin cette installation !

AVANT



APRES (ici en configuration LOTO)



** Les montages, démontages et mises en sécurité des modules nécessitent une formation particulière et un accompagnement. Sur ces différents points, Vincent Chamboulive est le référent de la commune.*

PARKING SALLE DES FÊTES

En temps normal, lorsque des manifestations se faisaient à la salle des fêtes de Moustier, il avait été constaté que le parking était très vite rempli et donc était trop petit.

Pour remédier à cela, l'ancien conseil municipal avait décidé d'utiliser le terrain communal situé en face de l'emplacement réservé aux containers.

Ce nouveau parking est maintenant terminé et pourra accueillir le public des soirées moustériennes dès que celles-ci reprendront.



BÂCHE INCENDIE



L'installation de la bâche incendie qui avait été demandée à la commune au Moulin à vent est finalisée (voir photo).

Une prochaine bâche sera installée dans le secteur de Sissac

PROJET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Comme dans nombre de commune, un des principaux points critiques de sécurité à Moustier est la vitesse des véhicules dans l'agglomération.

Faire ralentir les automobilistes dans la commune n'est pas une sinécure compte tenu de la largeur et de la bonne qualité de la chaussée.

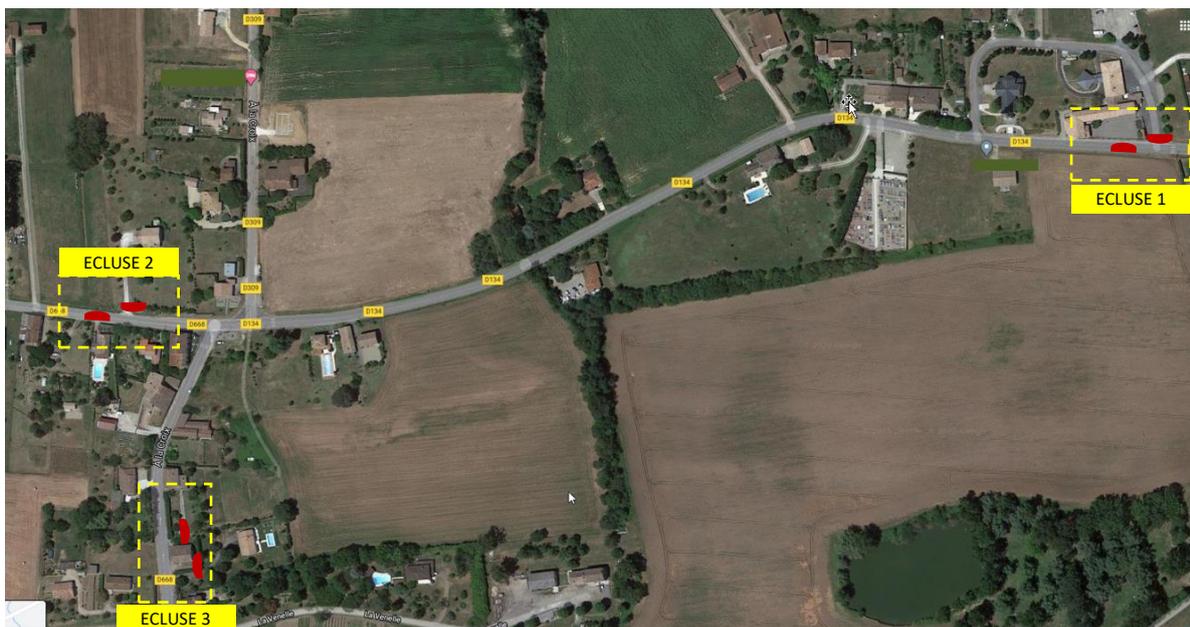
La volonté de ralentissements des véhicules n'est pas une idée récente : plusieurs solutions ont déjà été essayées et/ou mises en place ces dernières années :

- Plantation de haies en toute proche bordure de route, en entrée et sortie de l'axe DURAS – EYMET
- Essaie d'un « bottleneck », ou autrement dit, un rétrécissement de la chaussée (devant l'école) : solution non pérennisée.
- Mise en place de 2 radars pédagogiques sur ce même axe DURAS – EYMET

Malgré cela, force est de constater que les infractions continuent ; on ne peut pas se contenter de laisser faire....

Après avoir regardé ce qui se faisait dans les autres communes et qui semblait efficace, c'est la solution des « écluses » qui a été finalement retenue. C'est ainsi que les entrées et sorties d'agglomération sur l'axe DURAS – EYMET ainsi que celui CROIX de MOUSTIER - ALLEMANS seront équipées.

Mesdames et messieurs les automobilistes, les solutions contraignantes de sont agréables pour personne. Pourtant, ce sont celles qui semblent les plus efficaces. N'attendons pas l'accident pour agir, alors : levons le pied !



JOURNÉE TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Quiconque a déjà pratiqué un sport d'équipe, a été amené à participer à des stages de mise en condition physique et de cohésion d'équipe. Ce sont ces activités qui vous éprouvent et vous montrent combien il est plus important d'agir pour les autres plutôt que pour sa propre personne.

Eh bien, c'est ce qu'a fait le conseil municipal en cette journée du 05 décembre 2020 ! Les épreuves étaient une belle liste de travaux communaux, concoctée par Claudine ; la cheffe de file.

En ce samedi, dès 8h30, et après un bon café, ces âmes de bonnes volontés ont déployé leurs outils et leur savoir-faire pour accomplir ces tâches. Ainsi, ce jour-là vous avez pu voir :

* Fleurir les guirlandes de Noël



* Naître les Farfadets



* Le panneau communal remis à neuf



* Quelques accessoires sortis de terre



* Le local communal épousseté



* Quelques végétaux rabattus



* Certains(es) surveillent !!! 😊

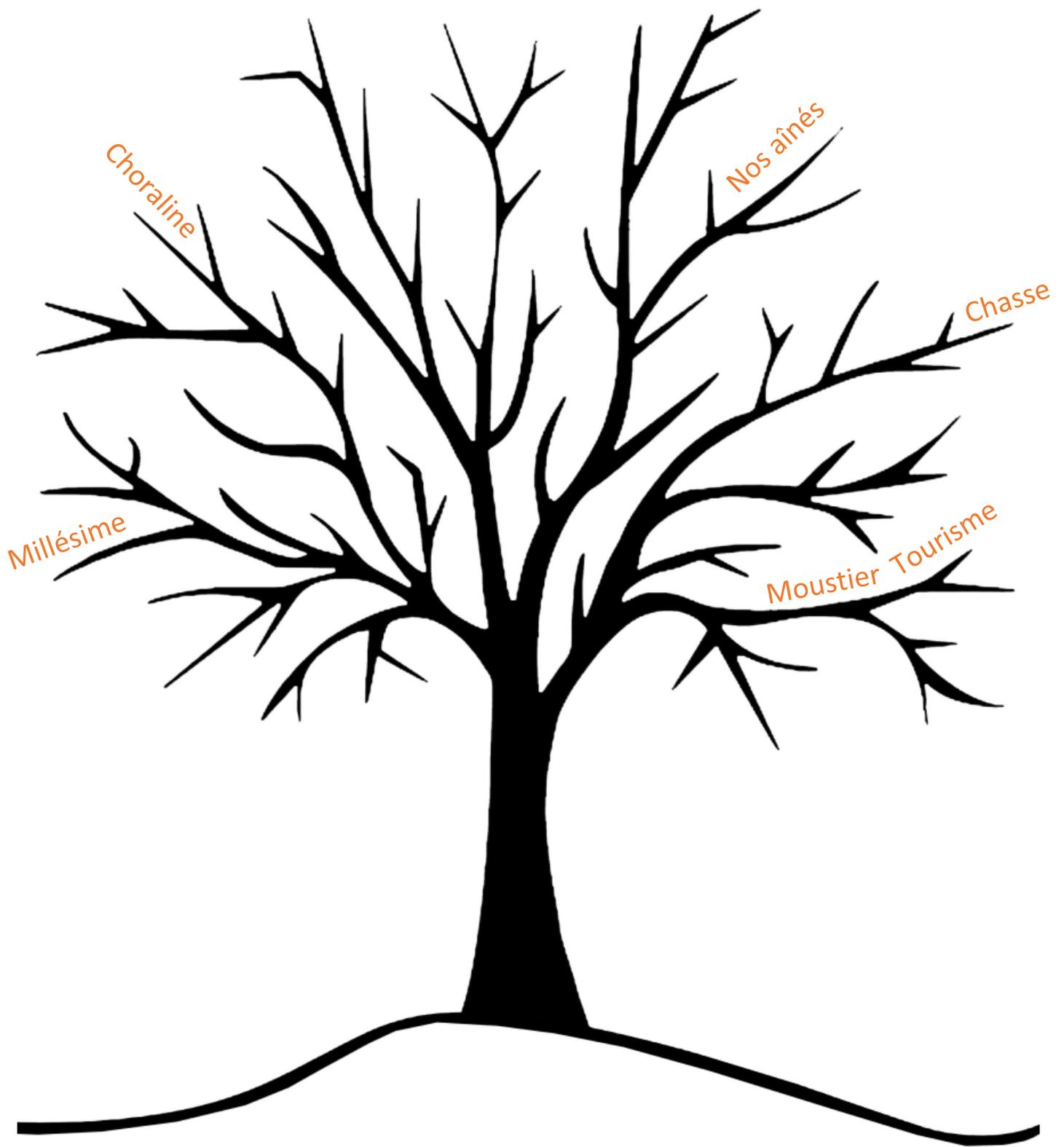


Cette matinée, bien vite passée, s'est terminée dans les meilleures conditions. Point de cohésion sans convivialité ! De nouvelles journées « travaux » verront le jour sans tarder !

* Le réconfort et sa mise en place ont été majestueusement concoctés par nos hôtes du jour...



BON ANNIVERSAIRE
MARIE !!!!



LE MOT DES ASSOCIATIONS

CHORALINE



2019/2020 sera pour notre association, une année à oublier rapidement. En effet, la pandémie ne nous a pas permis de présenter notre concert annuel (confinement), et nous étions très déçu de ne pouvoir vous proposer notre nouveau répertoire. La santé primant avant toutes autres choses, nous avons décidé de ne pas reprendre les répétitions en septembre, pour ne pas prendre le risque de rendre un(e) de nos choristes malades du Covid-19. Pourtant, il nous tarde de nous retrouver pour chanter. Nous prenons notre mal en patience.

Notre effectif est stable avec 44 choristes contre 45 en 2018. Nous avons quand même participé à 3 concerts. Le 18 octobre à Riocaud, au profit des handicapés et de la recherche contre le cancer du centre Bergonié. Le 27 octobre, à la fondation John Bost de La Force, et le 7 décembre à Bordeaux à la maison de retraite la Villa Pia.

Nous espérons pouvoir reprendre nos répétitions en janvier, car l'envie de chanter nous manque. Le nouveau programme que nous avons préparé sera de nouveau travaillé, car pratiquement 10 mois sans entraînements, cela fait très long. La motivation étant là, cela devrait bien se passer.

En l'état actuel, nous ne pouvons pas prédire la date de notre concert annuel 2021 ni savoir s'il aura lieu. En cette période difficile, soyez prudent et prenez soin de vous. Et comme l'aurait dit Horace : « *La patience adoucit tout mal sans remède* », et c'est vraiment d'actualités.

En cette fin d'année si particulière, les membres du bureau ainsi que les choristes vous souhaitent de bonnes fêtes et vous présentent, pour 2021, leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour vous et vos familles.

Le chef de cœur : Jean-Luc Vogler
La présidente : 05.53.79.35.56

LA CHASSE

Suite à la crise sanitaire, nous n'avons pu organiser les manifestations prévues au mois de mars et mai 2020.

Nous pouvons continuer, tout en respectant les gestes barrières, pour permettre la régulation de la population des nuisibles et du gros gibier sur la commune.

Pour 2021, nous ne fixerons pas de dates de manifestations, vu le contexte sanitaire actuel.

De ce fait, nous pouvons vous proposer des pâtés ou saucisses de gibier pour compenser les manifestations.

Renseignements et commandes auprès de Mr Teyssou Mathias :06.68.75.14.05



Le bureau :

- Président : Mr Teyssou Mathias
- Vice-président : Mr Larrivière Alexandre
- Trésorier : Mr Sauviac Pierre
- Secrétaire : Mr Larrivière Daniel

L'ACCA de Moustier, vous souhaite une très bonne et heureuse année 2021

Prenez soin de vous et de vos proches, respectez les gestes barrières.

C.A.L.A

Pas d'assemblée générale pour 2020. Elle va se dérouler prochainement. Malgré tout nous restons en contact avec nos adhérents, les rencontres leurs manquent beaucoup.

En janvier nous avons organisé deux lotos et un repas au restaurant. En février deux lotos. Le 16 mars 2020 tout s'est arrêté. Au mois d'octobre nous avons tenté deux petits lotos avec les gestes barrières, toutes les précautions ont été prises : désinfection de tout le matériel. Les quelques adhérents qui étaient présents sont repartis ravis de cette petite rencontre.

Merci à la mairie pour la subvention et la salle. Les cartes 2021 sont là, elles vous attendent gratuitement. En attendant de se voir bientôt. Meilleurs vœux de santé à tous et toutes.

Le bureau, La présidente.

Présidente : Mme SAUVIAC Gilberte
06.26.54.52.94

MILLÉSIME

LE PATAKEZ MUSIK SHOW

CHANSONS PATAPHONIQUES



" Ils vous terrassent les zygomatiques ! " Germinal

" Un tour du monde en chansons, merveilleusement original. " La Dépêche du Midi

" Spectacle époustoufflant : on surfe sur une vague d'humour ! " Voix Croisées

MOUSTIER⁽⁴⁷⁾

Octobre 2019 fêtait la naissance du nouveau comité d'animation baptisé Millésime. Le 22 février 2020, pour son premier spectacle, nous avons invité un quatuor musico-comique : le Patakez Musik Show qui a été une belle réussite.

Mais cet élan a été brutalement brisé puisque nous avons dû annuler la soirée cabaret du 14 novembre 2020, date à laquelle devait se produire la Compagnie Dana Rev et ses huit danseuses.

Le travail de cette nouvelle association se voit donc perturbé par cette crise sanitaire que nous subissons tous ; mais nous formons l'espoir de renouer avec le spectacle vivant dès que ce fléau sera éradiqué.

Espérons que l'année 2021 nous permettra de reprendre la programmation des spectacles et de donner ainsi aux artistes l'opportunité d'exercer leurs talents, eux qui ont été si durement touchés par cette situation.

Président : Mr SABATER Michel

06.32.93.00.34

MOUSTIER TOURISME

Mai 1991Mai 2020

L'année 2020, une année inédite pour nous tous et plus particulièrement pour notre association du jumelage Moustier Tourisme.

En effet, pour la première fois depuis presque 30 ans aucun échange entre nos deux villages n'a eu lieu, la Covid 19 oblige.

Pourtant, justement, cette année devait être une année particulière ; en effet, il s'agissait de se rendre à Flat afin de clôturer notre jumelage après pratiquement 30 ans d'existence.

D'un commun accord entre Flat et Moustier, il avait été décidé d'écrire la dernière page officielle en nous rendant à Flat tout en faisant référence à la signature de la charte de jumelage en Mai 1991 entre Madame Martin Colette, maire de Flat et Monsieur Auzou Christian, maire de Moustier.

Les années ont passé, les échanges riches en amitiés, en émotions ont écrit l'histoire de notre jumelage.

En 2020, la signature de la fin du contrat n'a pas eu lieu et dans l'état sanitaire actuel, nul ne sait si 2021 nous offrira l'opportunité de réaliser ce qui n'a pas pu l'être en 2020.

La soirée théâtre avec la troupe Les Café -Théâffreux de Port Ste Foy et Ponchat, prévue le 14 Mars a également été annulée à cause du premier confinement.

Chassons de nos mémoires l'année 2020 et rassemblons toutes nos énergies, nos espoirs afin que l'année 2021 nous permette de retrouver une vie.

Présidente : Mme PALU Nicole

06.77.80.89.10

LES

BONUS

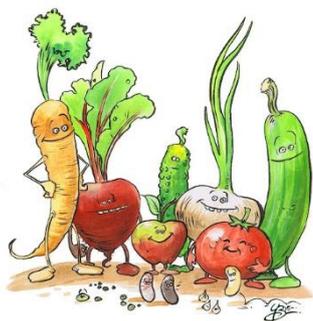
**DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Le potager en hiver

Même si le choix des légumes à cultiver n'est pas très important, il est possible de continuer à cultiver et récolter des légumes même en plein hiver.

Comment faire pousser des légumes en hiver ?

Il faut impérativement des abris, une serre ou au moins des tunnels avec des arceaux. Un simple voile de forçage peut faire gagner de précieux degrés.



Quels légumes à cultiver et récolter en hiver ?

La plupart de ces légumes à récolter en hiver **sont à semer en fin d'été**, en Août ou Septembre. Si nécessaire, il faut choisir de variétés adaptées à cette période de l'année (c'est souvent mentionné dans la description des variétés quand vous les achetez).

Mâche

La mâche pousse et se récolte presque tout l'hiver. Il faut la semer de la fin d'été au début de l'automne, sur une planche désherbée mais pas travaillée. Elle peut être semée en fin de culture, entre les plants d'un légume d'été : tomate, poivron, aubergine etc.

Pour étaler la récolte, vous pouvez cultiver deux types de mâches :

- **à grosse graine** : variété qui se développe rapidement mais peu résistante au froid. Elle se récolte en premier.
- **à petite graine** : variété tardive très résistante au froid. Elle peut se récolter jusqu'à la fin de l'hiver.

Radis

Les radis roses peuvent être semés en Octobre pour une récolte d'hiver. Sinon ils peuvent être semés dès Février pour une première récolte en tout début de printemps. Vous pouvez alors les associer avec une culture de carotte primeur par exemple.

Épinards

Les épinards d'hiver sont semés en fin d'été et se cultivent tout l'hiver. Il ne faut pas les arroser avec excès pour qu'ils se développent correctement.

En récoltant feuille à feuille vous pourrez réaliser jusqu'à 4 récoltes étalées dans l'hiver.

Moutarde chinoise

C'est une moutarde consommée pour ses feuilles qui entre souvent dans la composition de mesclun. Elle peut se semer en automne pour être récoltée tout l'hiver et au début du printemps. En début de printemps elle va monter en fleurs.

Oignons blancs

Les oignons blancs hâtifs seront semés dès Août ou Septembre. Ils pourront être récoltés comme petit oignon vert au début, puis une fois que le bulbe sera développé, comme oignon blanc de printemps. Par contre ce type d'oignons est à consommer rapidement après la récolte, ils ne se conservent pas longtemps.

Laitue

Il existe de nombreuses variétés de laitue résistantes au froid et adaptées à l'hiver . Il faut les semer là aussi en fin d'été voir en début d'automne.

Les variétés de printemps quant à elles pourront être semées dès Février pour une récolte printanière précoce.

Aromatiques

Plusieurs aromatiques sont cultivables en hiver. Il faut là aussi les semer en fin d'été.

- Persil
- Coriandre
- Cresson
- Pourpier d'hiver (Claytone de cuba)
- Aneth

La coriandre est beaucoup plus facile à cultiver en automne et en hiver. Elle ne monte pas en graines, et garde ses feuilles beaucoup plus longtemps

Les légumes primeurs à semer en hiver

En fin d'hiver des légumes peuvent être semés pour les récolter très tôt dans la saison, comme légumes primeurs. Souvent il faut choisir des variétés "hâtives" ou "à forcer" qui sont adaptées à ces cultures précoces. Cela peut se faire dès Janvier sur couches chaudes, plus généralement sous abri à partir de Février.



- **Carottes et navets** : à semer dès Février. En plus de la serre ou du tunnel, recouvrez le sol d'un voile de forçage au début de la culture.
- **Laitues de printemps** : à semer là aussi en février. Semez en pépinière ou en pots, les plants pourront être repiqués ailleurs ensuite.
- **Fèves** : à semer en Octobre ou à partir de Février. Les semis d'automne donnent une récolte précoce et évite souvent les attaques de pucerons pour les fèves. Par contre les pieds de fèves vont beaucoup se développer et il sera sûrement nécessaire de les tuteurer pour ne pas que les tiges cassent. Vous pouvez aussi essayer avec des petits pois, mais ils sont plus fragiles.
- **Pomme de terre primeur** : planter des patates primeurs en Février. Pour hâter la croissance ajouter là aussi un voile de forçage supplémentaire.

LE COIN ENVIRONNEMENT



Ma charte ECO-RESPONSABLE : **VERS LE ZERO DECHET**

Notre planète est mise à rude épreuve ces dernières décennies avec notamment l'industrialisation massive, l'explosion des transports et l'intensification sans bornes de l'agriculture non raisonnée. Nous pouvons tous être acteur de son rétablissement. Voici une liste d'idées (non exhaustive) que vous pouvez choisir de suivre, ou simplement de vous en inspirer, dans votre vie de tous les jours :

Mon comportement PRO-ACTIF : Le meilleur déchet est celui que je **NE PRODUIS PAS** !

Je **PENSE DURABLE ET SOLIDAIRE**

Je **FAIS MOI-MEME**

J'ai une vision **ECOLOGIQUE** aussi bien qu'économique de mes actes d'achats

Je **PARTAGE** mes biens et favorise **L'ENTRE-AIDE**

J'**ACCEPTÉ** de payer le **VRAI PRIX** sur les produits essentiels

Je **CHANGE** mon « **RAPPORT AU TEMPS** » dans mes choix de produits de consommation et de transport

Je **N'ATTENDS PAS** que les autres fassent avant de faire ; je **DECIDE** d'acheter et d'agir **AUTREMENT**.

Mon comportement PREVENTIF : **CONSOMMATEUR, je fais des CHOIX** !

Je **RENONCE** au jetable

J'achète seulement ce dont j'ai **BESOIN**

Je **RESISTE** à l'achat compulsif et préfère l'achat **REFLECHI**

Je **PREFERE** l'achat de produits fabriqués **PRES DE CHEZ MOI** lorsque cela est possible

Je préfère acheter des **PRODUITS FRAIS, LOCAUX et DE SAISON**

Je **REFUSE** les sur-emballages : je les laisse au magasin

J'**EVITE** les emballages et portions individuelles

Je préfère les emballages **CARTON ou PAPIER** à ceux en **PLASTIQUE** ou polystyrène

Je préfère les produits avec **ECO-LABELS** et issus de l'économie **SOLIDAIRE**

Mes actions CURATIVES : Je **GERE** mes déchets **EXISTANTS**

Je **RECUPERE** et **REUTILISE** tout ce qui peut l'être

Je **REPARE** ou fais réparer : ce que je n'achète pas neuf, ne nécessite pas de nouvelles matières premières

Je **BROIE** les déchets verts. Ils feront du paillis ou du compost et reviendront à la **TERRE**.

Je ne tonds pas systématiquement ma pelouse : faunes et flore se développeront dans mon jardin

Je **COMPOSTE** les « déchets verts » et les restes alimentaires que je n'ai pas pu réutiliser

Je **TRIE** les recyclables

Je vais à la **DECHETTERIE** pour y déposer les produits dangereux, encombrants, cartons, gravats...

Je ne mets dans la poubelle noire que ce qui reste : les **DECHETS ULTIMES**

Mes actions CORRECTIVES : FORT de mon expérience, je choisis de m'améliorer

Je **REFUSE** la publicité sous toute forme que ce soit (boîte aux lettres, internet, courriels, TV, affichage ...);

- Elle se fait passer pour informative, EN REALITE, elle me conditionne à consommer

J'**ACCEPTÉ** de passer du temps à **CUISINER**

Je **CHOISIS** de planter des végétaux à **CROISSANCE LENTE**

Je **PAILLE** mon potager si j'en ai un, pour limiter les arrosages

Je **PRODUIS** au maximum tout ce que je peux et notamment mes **PROPRES LEGUMES**, mes volailles ...

Je mets en place un **POTAGER**, un poulailler ... avec la surface dont je dispose

Je **FINIS** mes repas et ne **GASPILLE PAS** : chaque **RESSOURCE** est un cadeau

Je bois **l'EAU du ROBINET** et n'achète pas d'eau en bouteille

Je partage mon comportement **ECO-RESPONSABLE** pour influencer mon entourage

Moi, consommateur, je **DECIDE** de faire de **NOUVEAUX CHOIX** pour **REDUIRE** mon « **IMPACT-déchets** »

Je m'**INFORME** sur l'état sanitaire et **ENVIRONNEMENTAL** de la **PLANETE**

Quelques sites pour en faire et savoir plus :

- <https://jagispourlanature.org/>
- <https://www.fondation-nicolas-hulot.org/>
- <http://leclimatchange.fr/>
- <https://reseauactionclimat.org/>
- <https://www.ecologie.gouv.fr/comprendre-giec>

LE CLUB NATURE



Je suis éducatrice à l'environnement, j'ai travaillé dans plusieurs structures, en colo, en classe découverte et en 2019, j'ai créé mon auto-entreprise.

L'idée du club nature est née de l'envie de partager mon savoir, ma passion avec les enfants. Le mot d'ordre est de partager ensemble des moments d'émerveillement, de curiosité et de connaissance du milieu forestier. Tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30 pour les 7 à 12 ans, nous partons en forêt autour de la commune de Moustier.

Nous marchons sur les chemins parfois hors des sentiers battus, nous observons, nous écoutons, tous nos sens sont en alertes. Nous nous interrogeons sur ce qui nous entoure, qui vit là ? que mangent les animaux ? et tout ce qui vient suivant nos découvertes. Les saisons rythment nos apprentissages.



Je propose des balades nocturnes, des circuits à thème, ce printemps et cet été.

Tarif : 15€ par séance

Facebook : les colles de la nature

Mme SAULE Joëlle

06.28.28.79.71

LE COIN CUISINE

CANELÉS DE BORDEAUX

pour 15 canelés

préparation : 30 min

cuisson : 1h 06 min



Ingrédients :

500 ml de lait

2 oeufs entiers + 2 jaunes

1 gousse de vanille (ou 2 sachets de sucre vanillé

+ 1cuil soupe de vanille liquide)

100 g de farine

2 cuillères à soupe de rhum (ou d'eau de vie)

250 g de sucre en poudre

50 g de beurre

Préparation :

- Dans une casserole moyenne, faire bouillir les 500 ml de lait avec les 50 g de beurre et la gousse de vanille fendue en deux.
- Dans un saladier, mélanger les 100 g de farine, les 250 g de sucre et incorporer les oeufs d'un seul coup. Sortir la gousse de vanille (si on en a mis une) et verser le lait dans le mélange oeuf-sucre-farine. Bien mélanger et ajouter les 2 cuillères à soupe de rhum. Laisser refroidir un peu avant de mettre 1 h au frigo.
- Préchauffer le four chaleur tournante, à 270°C. Remplir les moules à canelés (en silicone ça marche très bien, pas besoin de les beurrer) à l'aide d'un pichet verseur et jusqu'à 0,5 cm du bord. Disposer les moules à canelés directement sur la grille du four.
- Dès que le four est à la bonne température, enfourner directement la grille avec les moules à canelés remplis.
- Cuire pendant 6 min à 270°C puis 1 h à 190 °C. Sortir du four à la fin de la cuisson et laisser refroidir avant de démouler.

Bon appétit !

GALETTE DES ROIS A LA FRANGIPANE

pour 8 personnes

préparation : 15 min

cuisson : 15 min



Ingrédients :

2 pâtes feuilletées
190 g de poudre d'amande
2 oeufs entiers
100 g de sucre

75 g de beurre
2 cuillères à soupe d'eau de vie (si on veut)
1 fève

Préparation :

- Faire fondre le beurre dans une petite casserole. Le verser dans un saladier une fois fondu. Ajouter le sucre, les oeufs (garder une cuillère à café de jaune d'oeuf dans un ramequin pour dorer la galette), la poudre d'amande et l'eau de vie.
- Préchauffer le four à chaleur tournante, à 210°C.
- Etaler une pâte feuilletée (en gardant le papier cuisson dessous) directement dans le lèche-frite. Verser la préparation à la frangipane au centre et l'étaler jusqu'à 2 cm du bord. Ne pas oublier de placer la fève plutôt vers l'extérieur de la galette. Mouiller les bords avec un peu d'eau à l'aide d'un pinceau.
- Décoller la deuxième pâte feuilletée et la déposer délicatement par dessus pour recouvrir toute la galette. Appuyer avec les doigts pour souder les bords.
- Reprendre le petit ramequin avec le jaune d'oeuf et y ajouter environ 1 cuillère à soupe d'eau : mélanger. Etaler au pinceau pour dorer la galette.
- Avec la lame d'un couteau, faire les rayures pour la décoration. Faire un petit trou au centre pour que la galette ne gonfle pas trop.
- Enfourner pour 15 min, et déguster tiède.

Bon appétit !

LE COIN JEUX

LES MOTS FLÉCHÉS

Nous vous proposons deux grilles de mots fléchés (source Fortissimots, auteur : Paul Dréval)

- La nature et le jardin

FLEUR DES CHAMPS INSECTICIDE NATUREL	UNE DES 4 SAVEURS BOUILLIES	HÉROS TROYEN	IL SE RÉCHAUFFE DÉBUT D'ÉPIDÉMIE	JARDIN FRUITIER ARTICLE	VENT DE PROVENCE	ARBRE FRUITIER		
					AU BRÉSIL SOLEIL DIVIN			
PRONOM RELATIF CONSEILLÉE		ENLEVA LES PIERRES DU JARDIN BORD DE MER				DÉPLACER		
			FORÊT PROVENÇALE	CATALOGUE ENNEMI DU ROSIER				
TEMPS CHAUDS POUSSE DANS LES CHAMPS			ÉVÊQUE DE ROME AVARE		PATRIE D'ABRAHAM GRUGÉ			
		MALAXENT GENRE DE SAPIN						PLANTÉE AU JARDIN
COL DES ALPES VIEUX PROVENÇAL				POUSSE UN CRI ANIMAL	AMÉRINDIENS ANTIMOINE AU LABO			
	PORTE-MANTEAUX MONTAGNE DE FEU				SURFACE AGRICOLE PARDONNÉ			
MOUTON RÉCIF			VILLE D'AFRIQUE DU SUD ÉTANG LITTORAL				COLORÉE	
		JEU D'ENFANTS ORIENTÉ À DROITE			TOUT PETIT INEXACTS			
AU JARDIN, IL EN BAVE	MÈRE DE CASTOR ET POLLUX LAVANDE DE MER			PRÉNOM FÉMININ VILLE D'UKRAINE			ARTICLE TIREURS D'ÉLITE	
					FLEUR DU JARDIN			COUPÉES DU MONDE
POSSESSIF PETITE QUANTITÉ		LUTH ARABE JOLIE PLANÈTE		GENRE DES CERISIERS HABITATS SIOUX				
					INFLAMMATION EXCLAMATION			
DÉGOUTÉ	VENT GREC SUIS COUCHÉ					PRESQUE RIEN ÉLÉMENT DE POULIE		
			GLOBE NORME THERMIQUE					ILE DE FRANCE
LUSTRERAI SANS VÉGÉTATION					JARDIN D'HIVER			
				DERNIÈRE NOTE		PLANTES FÉTIDES		

• Tour de France

VOITURES DU TOUR POSITION EN CÔTE		VERTÈBRE MINABLE		COUPLE SALAI		PLANÈTE POT À SUCRE		COURSE AU FINISH		RAYON DE SOLEIL BRASSE DE L'AIR		PRATIQUE OCCULTE PUBLIE
								ENTRE PARIS ET ROUBAIX FLEUVE				
RUISSEAU VOITURE DE QUEUE			ROUGE CRAMOISI OBLIGA- TION								NOTE COUR INTÉRIEURE	
					PENSERAIT PRONOM INDÉFINI							
VAINQUEUR DU TOUR		NOMBRE DE POINTS PROCHE PARENT						DISTINCTE SOLITAIRES				
							CONJON- TION ÉPICÉS			MÉTRO MONNAIES ROUMAINES		
SAINTE PHILIPPE SONGE					RÉACTEUR NUCLÉAIRE DÉESSE MÈRE			LITHIUM GONFLÉ À BLOC SUR LE TOUR				BOURRUS
			BONS EN MONTAGNE RESTITUÉE									
MAILLOT DE LEADER	IRLANDE VAINQUEUR DU TOUR					LA PLUS PETITE QUANTITÉ						
					BRINGUE RAFALE				TRANS- PORTS PUBLICS	PARTICULE ÉLÉMENT D'UN VÉLO		
INSTAN- TANES		EXPLOSIF SE TRANS- FORMA				SANS PARTI PRIS LIBERTAIRE						OBSTINÉS
									MAILLOT SUR LE GIRO GRUGE			
APPRIS UN JOUR DE COURSE			RÉCIPIENT LIEU PUBLIC					BOISSON HOMME DE MAIN				INCAPABLE
					PRENNENT EN CHARGE ORGANE							
TRICHERIE SUR LE TOUR	OISEAU BICOLORE			MÉTAL JEU DE PIONS			VAINQUEUR DU TOUR		APRÈS LUI LE DÉLUGE		EUROPE ABRÉGÉE DISTANCE SPATIALE	
						POSSESSIF						
PROVEN- ÇAL VIEILLE							PRINCIÈRE					
				NETTOYÉES							SUR LES DIPLOMES	

LES SUDOKU

Faites-vous la main avec deux grilles de Sudoku niveau facile (source : e-sudoku.fr)

Grille N°1

		1	4	5		8		3
8		3	7				2	
7	5			3				
			8				6	
1	2		3	6	9		4	5
	9				7			
				2			5	7
	7				6	3		9
5		6		7	3	2		

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 124678 - Niveau Facile

Grille N°2

	9	3				4	2	
5	2				8			
		1			2			7
9					1	8	4	
	1	6	8		4	7	9	
	4	2	6					5
2			1			5		
			4				6	3
	3	5				2	8	

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 128939 - Niveau Facile

Et passer au niveau supérieur, avec deux grilles de Sudoku niveau moyen (source : e-sudoku.fr)

Grille N°3

		3		7				8
			4					
7	9				8	6		3
		8	9					1
	5	1				4	7	
6					7	9		
8		2	7				3	4
					1			
5				6		8		

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 212906 - Niveau Moyen

Grille N°4

3	4							
		8			4	6		
9				5	3	8	4	
	1	5			9	3		
8								6
		9	6			7	1	
	6	2	1	9				3
		1	2			4		
							2	9

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 219084 - Niveau Moyen

LES SOLUTIONS

- Mots fléchés : nature et jardin

	C		A		E		C		V		T		N
C	O	C	C	I	N	E	L	L	E		R	I	O
	Q	U	I		E	P	I	E	R	R	A		Y
G	U	I	D	E	E		M		G	A	M	M	E
	E	T	E	S		P	A	P	E		O	U	R
B	L	E		T	R	I	T	U	R	E	N	T	
	I	S	E	R	A	N		C		U	T	E	S
O	C		P	A	T	E	R	E	S		A	R	E
	O	V	I	N		D	U	R	B	A	N		M
E	T	O	C		L	E	G	O		B	E	B	E
		L	E	D	A		I	N	E	S		L	E
E	S	C	A	R	G	O	T		R	O	S	E	
	T	A		O	U	D		P	R	U	N	U	S
T	A	N	T	I	N	E	T		O	T	I	T	E
	T		E	T	E	S	I	E	N		P	E	U
A	I	G	R	I		S	P	H	E	R	E		L
	C	I	R	E	R	A	I		S	E	R	R	E
D	E	S	E	R	T		S	I		A	S	E	S

• Mots fléchés : Tour de France

	C		O		D		T		S		U		E
D	A	N	S	E	U	S	E		P	A	V	E	S
	R	U		P	O	U	R	P	R	E		D	O
B	A	L	A	I		C	R	O	I	R	A	I	T
	V		S	C	O	R	E		N	E	T	T	E
P	A	N	T	A	N	I		E	T		R	E	R
	N	E	R	I		E	P	R		L	I		I
R	E	V	E		G	R	I	M	P	E	U	R	S
		E	I	R	E		M	I	N	I	M	U	M
J	A	U	N	E		F	E	T	E			D	E
	R		T	N	T		N	E	U	T	R	E	
I	M	M	E	D	I	A	T	S		R	O	S	E
	S	U		U	R	N	E		E	A	U		N
E	T	A	P	E		A	S	S	U	M	E	N	T
	R		L		O	R		B		W		U	E
D	O	P	A	G	E		H	I	N	A	U	L	T
	N	I	C	O	I	S		R	O	Y	A	L	E
A	G	E	E		L	A	V	E	E	S		E	S

• Les Sudoku

Grille N°1

9	6	1	4	5	2	8	7	3
8	4	3	7	9	1	5	2	6
7	5	2	6	3	8	4	9	1
4	3	7	8	1	5	9	6	2
1	2	8	3	6	9	7	4	5
6	9	5	2	4	7	1	3	8
3	8	9	1	2	4	6	5	7
2	7	4	5	8	6	3	1	9
5	1	6	9	7	3	2	8	4

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 124678 - Niveau Facile

Grille N°2

7	9	3	5	1	6	4	2	8
5	2	4	3	7	8	6	1	9
6	8	1	9	4	2	3	5	7
9	5	7	2	3	1	8	4	6
3	1	6	8	5	4	7	9	2
8	4	2	6	9	7	1	3	5
2	6	9	1	8	3	5	7	4
1	7	8	4	2	5	9	6	3
4	3	5	7	6	9	2	8	1

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 128939 - Niveau Facile

Grille N°3

4	2	3	6	7	9	5	1	8
1	8	6	4	5	3	2	9	7
7	9	5	1	2	8	6	4	3
2	7	8	9	4	6	3	5	1
9	5	1	8	3	2	4	7	6
6	3	4	5	1	7	9	8	2
8	6	2	7	9	5	1	3	4
3	4	9	2	8	1	7	6	5
5	1	7	3	6	4	8	2	9

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 212906 - Niveau Moyen

Grille N°4

3	4	7	8	6	1	2	9	5
1	5	8	9	2	4	6	3	7
9	2	6	7	5	3	8	4	1
6	1	5	4	7	9	3	8	2
8	7	4	3	1	2	9	5	6
2	3	9	6	8	5	7	1	4
4	6	2	1	9	8	5	7	3
5	9	1	2	3	7	4	6	8
7	8	3	5	4	6	1	2	9

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 219084 - Niveau Moyen

INFOS MAIRIE

Secrétariat de La mairie

Lundi : 8h30 à 12h00 13h30 à 17h30

Jeudi : 8h30 à 12h00 13h30 à 17h30

Permanence du Maire

Lundi : Sur Rendez vous

Tél Mairie : 05 53 20 23 67

Fax Mairie : 05 53 20 60 81

Mail Mairie : mairie.moustier@orange.fr

QUELQUES NUMEROS D'URGENCES



SAMU



POLICE SECOURS



POMPIERS



N° D'APPEL URGENCES EUROPEEN (depuis mobile)



PHARMACIE DE GARDE :

05 53 94 31 65



HOPITAL DE MARMANDE :

05 53 20 30 40



MEDECIN : DOMEQ Jean Pierre :

05 53 20 20 33



DENTISTE : VIDEAU DE POUQUES Patricia et
GAVA Nathalie :

05 53 20 22 12



OSTEOPATHE : DOMEQ Alexandre :

05 53 20 68 35



INFIRMIERES : LESIMPLE Anne et
AGOSTINI Emmanuelle :

05 53 20 25 60



Pharmacie WINGERTER :

05 50 20 23 44



UNA GUYENNE :

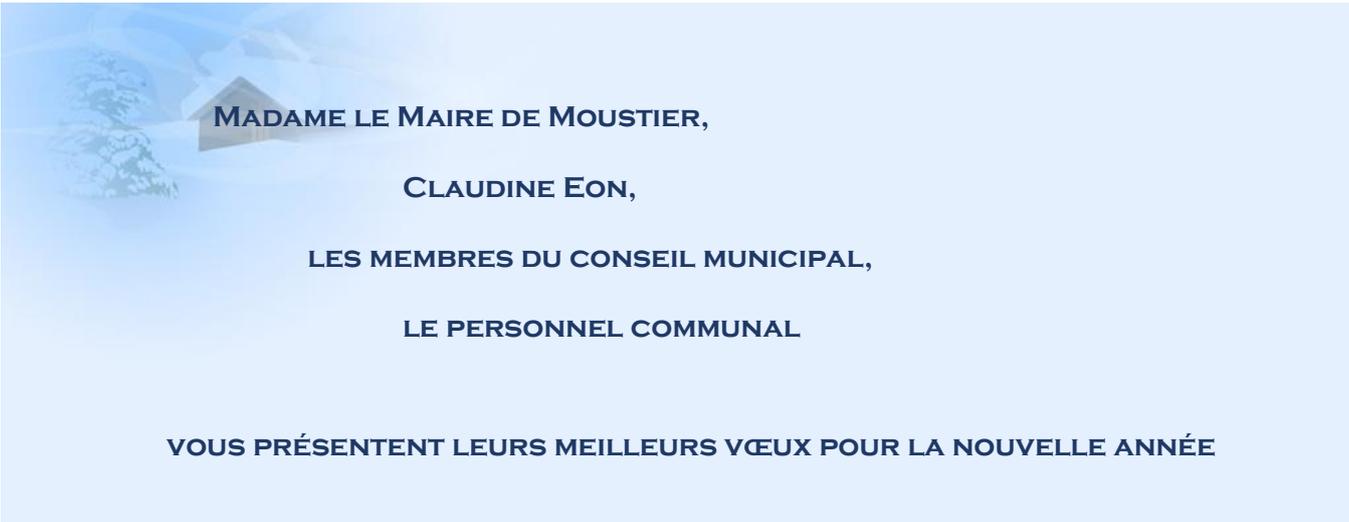
05 53 76 06 30

@ : accueil-unaguyenne47@orange.fr

LE MOT DE LA FIN

L'équipe du conseil municipal espère que cette édition 2020 du bulletin vous aura plu.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez communiquer par le biais d'un article dans le prochain bulletin de Moustier.



MADAME LE MAIRE DE MOUSTIER,

CLAUDINE EON,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL,

LE PERSONNEL COMMUNAL

VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE